

Session 3

Intégration régionale et nouveaux rapports de pouvoir

Président : Didier GEORGAKAKIS, science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

– L'impérialité, un concept opératoire pour appréhender les crises, les mutations et l'avenir de la régionalisation du monde

Sylvain KAHN

– Géopolitiques régionales en Afrique australe : l'Afrique du Sud à la conquête de l'océan indien

Agathe MAUPIN-BUSKIN

– La régionalisation comme levier d'action dans les jeux de pouvoir locaux et nationaux ? Géographie politique d'une régionalisation andine

Audrey SÉRANOUR

– Régionalisation et conflits en Afrique centrale

Emmanuel CHAUVIN, Géraud MAGRIN

L'impérialité, un concept opératoire pour appréhender les crises, les mutations et l'avenir de la régionalisation du monde

Empireness, an Operative Concept to Understand World Regionalisation's Crises, Changes and Future

Sylvain KAHN

MOTS CLÉS

assemblage territorial, empires, géohistoire, régionalisation, macro-régions

KEYWORDS

Territorial Assemblage; Empires; Geohistory; Regionalisation; Macro-Regions

Une tendance à la dévalorisation ou à la minoration du fait macro-régional caractérise la littérature en SHS qui s'intéresse au fonctionnement de la mondialisation. Il est vrai que l'essoufflement du multilatéralisme, la crise de plusieurs grandes régions instituées (l'UE, le Mercosur, l'Alena...), le retour d'un souverainisme de puissances mondiales (Chine) ou régionales (Russie, Iran, Arabie saoudite...), la tendance au protectionnisme comme à l'entravement de la mobilité des personnes, les poussées nationalistes contrastent avec le 3^e quart du XX^e siècle : le macro-régionalisme était alors narré comme une des solutions aux problèmes posés par la globalisation et par la crise de l'Etat-nation.

Pourtant, les crises des macro-régions ne sont synonymes ni de leur disparition ni de leur effondrement. Il est même des situations de régionalisme dynamique (Asean, OA, Comesa, UEE, zone euro...).

Davantage qu'un épuisement de la dynamique macro-régionale dans le monde, cette inversion du paradigme est-il le signe d'une dé-régionalisation ? Ne serait-elle pas le signe d'un besoin de questionner la boîte à outils conceptuels avec laquelle, hors de la géographie, on a pris l'habitude d'appréhender le régionalisme lors de sa glorieuse période (ou réputée telle) ?

C'est cette hypothèse que ce projet de communication propose d'explorer à travers le concept d'impérialité et ses potentialités escomptées pour caractériser les dynamiques de régionalisation du monde.

Nous proposons de désigner sous ce terme tous les territoires d'entités territoriales qui peuvent être inventoriées comme un empire. En premier instance, il s'agit de la territorialité propre aux empires. La géohistoire des empires permet de remarquer que la territorialité d'empire a pris des formes très diverses, nombreuses et variées dans le temps et à l'échelle du monde. Or, qu'est-ce qu'un empire sinon une entité territoriale instituant dans

un même ensemble régional un ensemble disparate, du moins hétérogène, de territoires, de peuples, d'institutions, de situations ?

Si, dans l'espace mondial contemporain, les entités territoriales nommées « empire » ont toutes disparu, les configurations d'assemblage territorial d'échelle macro-régionale sont à la fois nombreuses et variées. Or, l'impérialité recouvre une gamme de situations qu'est très loin d'épuiser une situation de conquête territoriale impérialiste. Le champ de la géohistoire, qui permet de proposer le concept d'impérialité, invite donc à appréhender et caractériser les assemblages macro-régionaux de l'espace mondial actuel en utilisant ce concept, ses déclinaisons et les notions auxquelles il est connecté, comme, par exemple : auto-empire, empire-échelle, empire-Etat, impérialité consociative, assemblage territorial, Etat-localité, fédéralisme géographique, multiterritorialité, mutualisation de souveraineté, mutualisation territoriale, territorialité de réseaux, régimes de territorialité... Ainsi, l'expression « régime de territorialité » désigne-t-elle la manière dont les sociétés humaines construisent des agencements territoriaux en rapport avec des modes particuliers de mise en œuvre du pouvoir politique en relation avec l'exercice de la souveraineté.

La notion d'*assemblage* suppose la présence d'objets hétéroclites liés ensemble, tout en suggérant la difficulté à nommer et à caractériser le résultat de cette opération car l'assemblage ne ressemble à rien de déjà connu. La notion d'*assemblage territorial* permet de repérer des entités territoriales atypiques, pas toujours souveraines, résultant d'une rencontre d'intentionnalités, composées d'objets hétéroclites dont la variété et l'hétérogénéité n'empêchent ni la cohérence ou la fonctionnalité, ni la territorialité.

Les combinaisons mouvantes que sont les assemblages territoriaux ont pu, dans une perspective géohistorique, déboucher sur des situations très variées d'empires, comme aujourd'hui sur des situations diverses d'entités macro-régionales. L'impérialité peut contribuer à analyser celles-ci comme celles-là.

L'hypothèse de l'utilité de ces outils pour la géographie macro-régionale a commencé à être posée dans le cas de l'Union européenne et de la régionalisation de l'Europe. Dans l'étude de ce cas singulier, l'UE propose une étaticité, c'est-à-dire une conception et une pratique de la souveraineté territoriale, dont ne rend pas compte l'idée classique d'Etat territorial. Ce point a été théorisé par John Agnew [2005] qui déconstruit les conceptions selon lui figées et faibles de l'espace et de la géographie dans l'étude des relations internationales par la science politique.

La crise européenne actuelle, avant de pointer une crise de la régionalisation, est une crise de la souveraineté territoriale. Le débat ne porte plus sur une conception exclusive de la souveraineté territoriale (la nation ou l'UE), mais sur les modalités d'articulation entre la souveraineté territoriale *nationale* et la souveraineté territoriale *européenne*. Le territoire de l'Etat membre de l'entité territoriale macro-régionale est donc manifestement perçu en même temps comme territoire national et comme territoire européen. Cette perception correspond à une réalité géographique et juridique.

Dans la construction européenne, l'impérialité résulte d'une mutualisation territoriale volontaire dans le cadre particulier d'un projet post-nationaliste dont l'élargissement territorial continu peut être désigné par l'expression « auto-empire ».

Au-delà du cas européen brièvement présenté, la communication envisagée esquissera avec la même démarche une caractérisation, une comparaison et une catégorisation des situations de régionalisation dans le monde.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

AGNEW J., « Sovereignty Regimes: Territoriality and State Authority in Contemporary World Politics », *Annals of the Association of American Geographers*, 2005, vol. 95, p. 437-461.

ALLEN J., COCHRANE A., « Beyond the Territorial Fix: Regional Assemblages, Politics and Power », *Regional Studies*, 2007, vol. 41, p. 1161-1175.

KAHN S., *La territorialité de l'Union européenne. Géohistoire du territoire de la construction européenne*, thèse de doctorat en géographie soutenue à l'Université Paris Diderot, sous la direction de C. GRATALOUP, 2017.

RICHARD Y., « Régionalisation, régionalisme et intégration régionale : concepts flous et nécessaire clarification », in RICHARD Y., GANA A. (dir.), *La régionalisation du monde, construction territoriale et articulation global/local*, Paris, IRMC-Karthala, 2014, p. 21-43.

SASSEN S., « L'émergence d'une multiplication d'assemblages de territoire, d'autorité et de droits », in WIEVIORKA M. (dir.), *Les sciences sociales en mutation*, Auxerre, Sciences humaines éd., 2007, p. 205-221.

L'AUTEUR

Sylvain KAHN est docteur en géographie, diplômé de géopolitique, agrégé d'histoire et normalien. Professeur agrégé à Sciences Po, il enseigne notamment la géopolitique et l'histoire de la construction européenne, ainsi que l'espace mondial au sein du Collège universitaire, de l'Ecole d'affaires publiques et du master affaires européennes. Il est responsable du MOOC Géopolitique de l'Europe diffusé en français et en anglais. Il est par ailleurs chroniqueur/producteur sur différents médias : sur le média digital Explicite [www.explicite.info] et la radio Euradionantes et précédemment sur Europe 1 et France Culture. Il a aussi été producteur de l'émission de géographie « Planète Terre » sur France Culture (2006-2016).

sylvain.kahn@sciencespo.fr

Géopolitiques régionales en Afrique australe : l'Afrique du Sud à la conquête de l'océan Indien

Regional Geopolitics in Southern Africa: South Africa's Conquest of the Indian Ocean

Agathe MAUPIN-BUSKIN

MOTS CLÉS

Afrique australe, océan Indien, puissances émergentes, géopolitiques régionales

KEYWORDS

Southern Africa; Indian Ocean; Emerging Powers; Regional Geopolitics

Forme aux contours parfois flous, la région fait référence à des ensembles souvent hétérogènes. En Afrique australe, une initiative sud-africaine, portée par Nelson Mandela lors d'une visite en Inde, a tourné plusieurs pays de la façade orientale du continent africain vers l'océan Indien. Fondée en 1997, l'association des Etats riverains de l'océan Indien (IORA, de son dernier acronyme anglais) regroupe non seulement les pays riverains mais également 7 pays au statut de partenaires de dialogue (Japon, Allemagne, Egypte, Etats-Unis, Chine, France, Royaume-Uni). Comment analyser les processus de régionalisation à l'œuvre dans l'IORA qui se présente comme un forum régional ?

Loin de se limiter aux activités maritimes de l'océan Indien, l'IORA se développe autour de thématiques régionales stratégiques, comme le développement d'une « économie bleue ». Face à des organisations régionales comme la communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ou des espaces structurés comme le marché commun de l'Afrique australe et orientale (Comesa) [Kalaba & Tsedu, 2008], l'IORA renforce-t-elle une institutionnalisation de la façade maritime orientale africaine ou contribue-t-elle à un élargissement des processus de régionalisation autour de l'océan Indien ? Construite comme une association dont les fonctions initiales étaient d'associer les pays riverains de l'océan Indien afin de cultiver leurs liens historiques autour des échanges maritimes, l'IORA se transforme, au gré de ses présidences tournantes, en un forum régional essentiel, aux fonctions variées. En démontre la volonté d'y jouer un rôle de plusieurs puissances sans lien apparent avec cet océan (« partenaires de dialogue »). Dans les cas français et britanniques, les enjeux sont évidents : il reste à ces deux Etats plusieurs possessions territoriales dans l'océan Indien, qui participent à la vaste étendue de leurs zones économiques exclusives respectives [Maupin, 2017].

Si l'IORA poursuit sa double ambition de renforcer l'intégration régionale et de parvenir à un développement durable dans l'océan Indien, sept priorités ont été identifiées depuis 1997 et font montre de sa volonté de répondre aux enjeux de la mondialisation. Suite aux ravages de l'insécurité maritime, l'un des piliers de la coopération interrégionale est le

renforcement de la sécurité et de la sûreté dans cette zone. Plusieurs exercices militaires conjoints ont ainsi été menés, notamment sous les présidences de l'Inde (2011-2013) et de l'Indonésie (2015-2017). Dans le cadre des échanges et des investissements commerciaux (2^e priorité), des pays comme l'Inde, Maurice, l'Afrique du Sud et les Emirats arabes unis tentent notamment de fluidifier les transports maritimes et d'attirer les investisseurs. La gestion concertée des pratiques de pêche et des risques font également partie des priorités de l'IOIRA. Le sultanat d'Oman a ainsi profité de sa présidence pour mettre en place des unités pilotes dans le domaine de la gestion des ressources halieutiques (2001-2003). Concernant les risques naturels et anthropiques, l'IOIRA a dû faire face aux tremblements de terre et tsunamis de 2004, à de nombreux cyclones, et les changements climatiques sont susceptibles d'accroître ces phénomènes. Le Mozambique (1999-2001), le Sri Lanka (2003-2005) et l'Indonésie ont souligné l'importance de réduire la vulnérabilité des populations dans les zones les plus à risque. Le tourisme et les échanges culturels sont aussi de nouvelles priorités pour l'IOIRA, qui estime que les petits Etats insulaires comme les Seychelles et Maurice sont des exemples en matière d'utilisation du tourisme comme source de développement économique. Plus récemment, l'IOIRA a aussi décidé de renforcer les échanges scientifiques et technologiques en soutenant les collaborations existantes, dans le but de renforcer une expertise commune nécessaire à la prise de décision politique. Enfin, la priorité actuelle est le développement de l'économie bleue, soutenue par la présidence de l'Afrique du Sud (2017-2019) qui fait office de fer de lance dans ce domaine avec le développement de plusieurs opérations sur ses côtes [Benkenstein, 2015]. Une dernière priorité transversale, mise en place par la présidence australienne (2013-2015), concerne l'émancipation des femmes et le renforcement de leurs rôles.

Après avoir fêté ses 20 ans d'existence en 2017, le premier bilan de l'IOIRA est celui de sa transformation progressive d'une association régionale fondée sur un projet d'ouverture culturelle en un cadre régional structuré autour de l'articulation des enjeux internationaux autour de priorités régionales [Bouchard & Crumplin, 2010]. Comment ces priorités sont-elles ensuite insérées dans les organisations régionales existantes (eg. Afrique australe) ? A travers l'exemple sud-africain, les différentes facettes de la « mise en région » de certains enjeux peuvent être observées dans un Etat qui a entrepris de renforcer sa position internationale par des actions qui dépassent largement le cadre institutionnel régional. Si l'Afrique du Sud bénéficie d'une emprise régionale indéniable en Afrique australe, notamment grâce à son poids socio-économique, les relations qu'elle entretient avec ses pairs sont demeurées trop inégales depuis 1994 pour construire une unité régionale satisfaisante. Alors même que ce pays tire des revenus substantiels de son assise régionale, il ne s'est pas donné les moyens d'une politique régionale tournée vers l'intégration. Face à une mise en œuvre laborieuse et souvent peu respectée du cadre régional, les pays d'Afrique australe ont également préféré tisser des partenariats extra-régionaux. Les relations bilatérales sont ainsi privilégiées, comme par exemple entre l'Afrique du Sud et l'Inde. Depuis la fin de l'apartheid, l'Afrique du Sud est aussi très présente sur le continent, notamment dans le cadre des médiations facilitées par l'Union africaine et des interventions militaires en Afrique. Perçue comme une puissance

régionale hégémonique, assise aux tables des BRICS et du G20, l'Afrique du Sud ne parvient toutefois pas à répondre aux attentes de sa région, tout en ayant d'autres ambitions suprarégionales comme le souligne son investissement au sein de l'IOIRA. Afin de saisir l'ambivalence de ce forum régional incontournable, et ce malgré l'existence de plusieurs organisations régionales dans le vaste ensemble de l'océan Indien [Wagner, 2013], l'Afrique du Sud et ses pratiques régionales constituent un premier élément d'analyse et un cas d'étude intéressant de l'imbrication de géopolitiques régionales, entre l'Afrique australe et l'océan Indien.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

BENKENSTEIN A., « Aligning Africa's Maritime Ambitions with Broader Indian Ocean Regionalism », *Saiaa Policy Insights*, 2015, n° 25, Johannesburg, SAIIA [en ligne : saiaa.org.za/research/aligning-africas-maritime-ambitions-with-broader-indian-ocean-regionalism].

BOUCHARD C., CRUMPLIN W., « Neglected No Longer: The Indian Ocean and the Forefront of World Geopolitics and Geostrategy », *Journal of the Indian Ocean Region*, 2010, n° 6/1, p. 26-51.

KALABA M., TSEDU M., « Regional Trade Agreements, Effects and Opportunities », *Southern African Development Research Network*, avril 2008.

MAUPIN A., « France in the Indian Ocean: a Geopolitical Perspective and its Implications for Africa », *Saiaa Policy Insights*, 2017, n° 42. Johannesburg, SAIIA [en ligne : saiaa.org.za/research/france-in-the-indian-ocean-a-geopolitical-perspective-and-its-implications-for-africa].

WAGNER C., « The Indian Ocean Rim Association for Regional Co-operation (IOR-ARC): The Futile Quest for Regionalism? », *Journal of the Indian Ocean Region*, 2013, n° 9/1, p. 6-16.

L'AUTEURE

Agathe MAUPIN-BUSKIN est agrégée et docteure en géographie après avoir soutenu en 2010 une thèse sur les politiques de gestion de l'eau dans les bassins transfrontaliers de l'Afrique australe. Ancienne experte auprès du ministère français des Affaires étrangères et du South African Institute of International Affairs (SAIIA) à l'université du Witwatersrand en Afrique du Sud (2012-2017), elle poursuit ses recherches sur la géopolitique des ressources hydriques et énergétiques et ses enseignements au sein de diverses structures. Elle est chercheuse associée du laboratoire Les Afriques dans le Monde (LAM) depuis 2011.

agathe.maupin@gmail.com

La régionalisation comme levier d'action dans les jeux de pouvoir locaux et nationaux ?

Géographie politique d'une régionalisation andine

Regionalisation as a Lever for Action in Local and National Power Games? Political Geography of an Andean Regionalisation

Audrey SÉRANDOUR

MOTS CLÉS

Amérique du Sud, échelles, géographie politique, lithium, régionalisation

KEYWORDS

Lithium; Political Geography; Regionalisation; Scales; South America

L'Argentine, la Bolivie et le Chili disposent d'importantes ressources en lithium. Ce sont également des pays mutuellement frontaliers. Deux constats qui ont amené à la construction et à l'usage de l'expression « triangle du lithium » pour désigner les gisements lithinifères sud-américains. Au-delà de sa capacité descriptive, cette expression confère un caractère spatial et une dimension régionale aux gisements. Ainsi, les *salares* (déserts de sel) concentrant le lithium ne sont plus pensés comme une simple juxtaposition de lieux riches de ce métal alcalin et dispersés dans trois pays voisins, mais comme un ensemble formant partie d'un même espace transfrontalier et concentrant les plus grandes réserves mondiales de lithium.

L'existence et l'usage de l'expression « triangle du lithium » conduisent à s'interroger sur les pratiques et discours associés à cette représentation d'un espace régional. Pour quels acteurs ce « triangle » existe-t-il ? Quels sont ceux qui créent des dynamiques d'échanges autour du lithium dans cet espace transfrontalier ? Dans quelle mesure ces dynamiques sont-elles planifiées ou spontanées ? A quelle échelle prennent-elles forme ? Autant de questionnements qui interrogent les processus de régionalisation, c'est-à-dire de « concentration des échanges dans des ensembles géographiques constitués de territoires contigus appartenant à des pays différents » [Richard, 2014 : 36].

Le cas du « triangle du lithium » amène à faire deux constats sur la régionalisation.

Premièrement, les échelles régionale et mondiale sont intrinsèquement liées dans l'existence de cet espace régional. Le lithium étant utilisé dans les batteries de véhicules électriques et pour le stockage des énergies renouvelables, les pays disposants de gisements conséquents suscitent l'intérêt, les constructeurs automobiles cherchant à assurer leurs approvisionnements en matière première. Cet intérêt mondial a ainsi fait émerger la figure du « triangle du lithium », car cet espace dispose de 60 % des réserves planétaires [BRGM, 2017] et l'exploitation des *salares* est plus rentable que d'autres types

de gisements (en roches notamment). L'expression est donc souvent employée par les entreprises minières ou automobiles. Inversement, en étant identifiés comme une région, les espaces de marge où se situent les gisements acquièrent une visibilité sur la scène internationale, ce qui n'est pas anodin pour des pays en développement. Les gouvernements nationaux et locaux emploient donc eux aussi la dénomination « triangle du lithium », pour s'associer à cette représentation forte et internationalement connue des investisseurs. Outre une visibilité sur le plan économique, l'importance mondiale de cette ressource andine amène les gouvernements argentins, boliviens et chiliens à penser leur place dans le monde en termes de développement et à réfléchir aux stratégies permettant à la région de tirer profit de cette ressource [Arévalo Moschella, 2014].

Deuxièmement, la régionalisation n'est pas l'apanage des Etats et n'est pas forcément le fruit de processus institutionnalisés, comme les accords de coopération régionale. En effet, elle peut également prendre forme au travers de relations et d'interactions d'acteurs plus discrets. L'Argentine, la Bolivie et le Chili évoquent depuis le début des années 2000 la possibilité de former une « OPEP du lithium », une organisation intergouvernementale qui leur permettrait de mettre en place des mécanismes communs de défense des intérêts de la région [Fornillo, 2015]. En 2014, cette idée a été reformulée par le secrétaire des mines argentin et baptisée Organisation des pays producteurs de lithium (OPPROLI). Toutefois, cette initiative de régionalisation « par le haut », c'est-à-dire par les institutions étatiques n'a toujours pas vu le jour et sa concrétisation semble compromise (du fait de visions politiques inconciliables et d'intérêts économiques concurrents entre les trois Etats). Ainsi, la régionalisation « par le haut » est pour l'instant un échec et le « triangle du lithium » se matérialise davantage à travers une régionalisation « par le bas ». Cette dernière apparaît plus spontanée et liée à des pratiques sociales, comme par exemple les interactions et circulations d'acteurs universitaires argentins, boliviens et chiliens [Sérandour, 2018].

Ces deux constats mettent en exergue le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans les processus de régionalisation. Ils nous poussent à nous demander en quoi la régionalisation peut constituer une réponse à des jeux de pouvoir, de l'échelle mondiale à l'échelle locale. L'intensification des interactions entre acteurs des zones lithinifères de pays voisins est un processus sélectif, qui ne concerne pas tous les types d'acteurs, ni toutes les échelles. Cette sélectivité pourrait être un moyen pour certains d'affirmer leurs intérêts dans des rapports de pouvoir déséquilibrés. L'hypothèse ici défendue est que dans le « triangle du lithium » la régionalisation permet de contourner les logiques nationales de fragmentation de l'espace transfrontalier du lithium. Certains acteurs, comme les universitaires ou les populations locales, trouvent un intérêt à la concentration régionale des échanges, dans la mesure où elle leur permet de s'émanciper des frontières nationales et donc de freiner les échanges tels que la souveraineté sur les ressources ou les logiques de concurrence entre l'Argentine, la Bolivie et le Chili.

Afin de défendre cette hypothèse, nous nous appuyons sur une recherche doctorale en géographie politique qui se concentre sur les processus d'intégration liés aux projets

d'exploitation du lithium dans les Andes (Argentine, Bolivie, Chili). Ce travail se base sur des travaux de terrain menés entre 2015 et 2018 et ayant permis de réaliser plus de 170 entretiens semi-directifs avec tous types d'acteurs (institutionnels, entrepreneuriaux, communautaires, universitaires...).

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

ARÉVALO MOSCHELLA L. S., « Integración Regional y Recursos Naturales Estratégicos. El Caso del Triangulo del Litio », communication aux VII^e Congrès de l'IRI, I^e Congrès de CoFEI et II^e Congrès de la FLAEI, La Plata (Argentine), 2014.

BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), *Fiche de synthèse sur la criticité des matières premières minérales. Le lithium*, Paris, BRGM, 2017.

FORNILLO B. (dir.), *Geopolítica del Litio. Industria, Ciencia y Energía en Argentina*, Buenos Aires, Editorial El Colectivo, 2015.

RICHARD Y., « Régionalisation, régionalisme et intégration régionale : concepts flous et nécessaire clarification », in GANA A., YANN R., *La régionalisation du monde. Construction territoriale et articulation global/local*, Paris, Karthala-IRMC, 2014, p. 23-43.

SÉRANDOUR A., « Les savoirs sur la ressource comme révélateurs de dynamiques d'intégration territoriale. Une réflexion depuis le "triangle du lithium" (Argentine, Bolivie, Chili) », *EchoGéo*, 2018 [article soumis].

L'AUTEURE

Doctorante en géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et au sein du laboratoire Prodig, **Audrey SÉRANDOUR** prépare une thèse sur le lithium andin (Argentine, Bolivie, Chili) dans une perspective de géographie politique des ressources naturelles, sous la direction de Géraud Magrin et Laetitia Perrier Bruslé.

audrey.serandour@univ-paris1.fr

Régionalisation et conflits en Afrique centrale

Regionalisation and Conflicts in Central Africa

Emmanuel CHAUVIN, Géraud MAGRIN

MOTS CLÉS

Afrique centrale, bassin du lac Tchad, régionalisation fonctionnelle, insécurités, conflits

KEYWORDS

Central Africa; Lake Chad Basin; Functional Regionalisation; Insecurity; Conflict

L'Afrique centrale est une aire régionale aux limites floues, connaissant des dynamiques de (dé-)régionalisation liées aux insécurités (Boko Haram, guerre en Centrafrique, grand banditisme) qui en redessinent les contours sans les rendre plus lisibles pour autant. L'unité « naturelle » ou la régionalisation « formelle » sont souvent privilégiées pour définir les limites de cette région, qu'elles soient fondées sur des critères hydrographique (bassin du lac Tchad, du Congo, etc.), bioclimatique (régions de forêts, de savanes, Sahel, etc.) ou politico-institutionnel (CEMAC, CEEAC, etc.). Ces critères s'accordent mal à la régionalisation fonctionnelle, évaluée à travers l'intensité des flux transfrontaliers entre espaces contigus, essentiellement réticulaires et portés par les acteurs de la mobilité des biens et des personnes (réseaux marchands, de transport, migratoires, etc.). En Afrique centrale, la régionalisation fonctionnelle est d'autant plus difficile à analyser que les flux non enregistrés dominent très largement. Notre analyse porte sur un ensemble géographique aux contours diffus mais rendu cohérent par sa dépendance aux ports nigériens et camerounais dans son intégration à la mondialisation, arrière-pays dont l'unité est renforcée par d'intenses échanges régionaux qui le structurent (Cameroun, Centrafrique, sud du Niger, nord du Nigeria, ouest et sud du Tchad).

Cette communication cherche à interpréter les implications des violences armées sur la régionalisation fonctionnelle en Afrique centrale. Ces violences ont une étendue régionale, dès leur formation (banditisme transfrontalier) ou suite à leur régionalisation. Elles ont en pu s'étendre au-delà de leurs frontières nationales initiales (Boko Haram du Nigeria vers le Cameroun, le Niger et le Tchad) ou se régionaliser en impliquant un nombre croissant d'acteurs originaires des pays voisins (Boko Haram, Centrafrique). La régionalisation de la guerre est l'objet d'étude d'une littérature scientifique foisonnante mais peu de travaux tissent des liens entre la régionalisation des insécurités, ou les insécurités régionalisées, et un système régional préexistant. Pourtant, l'organisation régionale pré-conflictuelle d'un espace influence la spatialité de la violence et, à l'inverse, les violences armées, régionalisées ou non, peuvent recomposer cette organisation régionale, en modifiant les flux économiques transfrontaliers (qui façonnent la région fonctionnelle), les similitudes territoriales (la région homogène) ou les limites administratives (la région institutionnelle) [Chauvin, 2018]. Cette communication s'appuie sur une littérature déjà ancienne sur la régionalisation s'appliquant sur le centre de l'Afrique [Sautter, 1958 ; Harre *et al.*, 1990 ;

Bennafla, 2002] et sur les travaux plus récents des deux auteurs consacrés à l'impact des dynamiques économiques et sécuritaires sur l'intégration régionale [Chauvin, 2018 ; Magrin & Pérouse de Montclos, 2018], pour comprendre les évolutions actuelles de la région fonctionnelle liées aux insécurités, en termes de recompositions spatiales.

Dans un premier temps, nous décrirons l'implantation des insécurités au sein du système régional de l'Afrique centrale. Le système régional préexistant est organisé autour de divers différentiels spatiaux, de pôles et de lignes d'échanges, qui définissent des centres et des périphéries, orientant la localisation géographique des insécurités. Les acteurs armés non conventionnels implantent leurs bases dans les périphéries de ce système, peu contrôlées par les pouvoirs centraux, pour y établir des repaires, et dans les « périphéries nationales » [Arditi *et al.*, 1990], zones transfrontalières d'échanges intenses, pour profiter et participer aux trafics qui s'y déroulent. La majorité de la Centrafrique, où prospèrent rébellions et bandits, est ainsi une périphérie peu contrôlée et peu connectée au reste de l'Afrique centrale, tandis que le lac Tchad, où s'est implanté Boko Haram, combine parfaitement une fonction de zone-refuge peu contrôlée et de « périphérie nationale ». Les acteurs armés conventionnels, les armées nationales, impactent également le système régional car ils appliquent des politiques de contre-insurrection dans ces périphéries occupées par des acteurs contestataires : asphyxie de Boko Haram au lac Tchad (fermeture de frontières, de marchés, déplacement forcé de populations, etc.) ou politique de terre brûlée en Centrafrique.

Dans un deuxième temps, nous questionnerons les conséquences des insécurités sur la répartition des échanges régionaux et donc sur les hiérarchies et les contours de la région fonctionnelle. Les recompositions suivent une sorte de modèle spatial : les espaces directement en proie à la violence voient leurs connexions aux espaces étrangers contigus diminuer au profit d'autres, vers lesquels les flux régionaux se réorientent, redessinant la structure du système régional suivant un jeu de vases communicants. Ainsi, les insécurités armées ont déplacé la trajectoire de la voie nigériane hors de l'aire d'opération de Boko Haram, axe jouant un rôle central dans l'approvisionnement en produits manufacturés de la région et dans la commercialisation des productions halio-pastorales. La Centrafrique a vu sa dépendance à la voie camerounaise, seul axe régional sécurisé traversant le pays, s'accroître. Par là même, des pôles du système régional changent de rang hiérarchique, soit en se « centralisant » soit en se « périphérisant ». Ainsi, Maiduguri a perdu son rôle de polarisateur des échanges au nord du Nigeria au profit de Mubi et de Kano. D'autres unités spatiales tendent même à sortir du système régional, comme la Vakaga (nord-est de la RCA), qui se rattachent de plus en plus à l'arrière-pays des ports de la mer Rouge à mesure que la rébellion Séléka y instaure une autonomie politique et économique.

Dans un troisième temps, nous pondérerons ce modèle spatial de vases communicants par l'étude des effets des insécurités sur la nature et le contrôle des flux régionaux. Des flux nouveaux ou n'ayant jamais atteint une telle intensité irriguent les espaces de violences, en particulier ceux d'aide humanitaire et d'armes, limitant la déconnexion de

ces espaces au reste de l'Afrique centrale. Par ailleurs, des échanges régionaux traversant les zones d'affrontements deviennent invisibles en s'« informalisant », comme c'est le cas des produits de rente en Centrafrique, dont l'exportation est désormais largement contrôlée par les rébellions ou le grand banditisme. Enfin, la dé-régionalisation des espaces de violences peut ne durer qu'un temps : la fin des atteintes aux personnes et aux biens marquée, dans plusieurs cas, un retour des flux régionaux accompagné d'une concurrence accrue, voire d'une redistribution des rôles entre groupes sociaux, dans le contrôle des espaces fonciers et des marchés régionaux un temps désertés.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

HARRE D., IGUE J. O., ARDITI C., « Les échanges marchands entre le Tchad, le Nord Nigeria et le Nord-Cameroun », in EGG J., IGUE J. O., COSTE J., *Échanges régionaux, commerce frontalier et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest*, Montpellier–Cotonou–Paris, INRA–UNB–IRAM, 1990.

BENNAFLA C., *Le commerce frontalier en Afrique centrale. Acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Karthala, 2002.

CHAUVIN E., *La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ?*, Paris, Éditions de l'AFD, 2018.

MAGRIN G., PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., *Crise et développement. La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*, Paris, Éditions de l'AFD, 2018.

SAUTTER G., *Le chemin de fer Bangui-Tchad dans son contexte économique régional*, Bangui, Société civile d'études du chemin de fer de Bangui au Tchad, 1958.

LES AUTEURS

Emmanuel CHAUVIN est maître de conférences en géographie à l'Université Toulouse Jean-Jaurès, au LISST, associé à Prodig et membre de l'Institut convergences migrations. Ses recherches portent sur les circulations et les insécurités en Afrique subsaharienne.

chauvinemmanuel@yahoo.fr

Géraud MAGRIN est professeur de géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et directeur de Prodig. Ses recherches portent sur la gouvernance des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest et du centre (hydropolitique du lac Tchad, dynamiques territoriales associées au boom extractif).

geraud.magrin@univ-paris1.fr

